



Le magazine de la CSF de la Métropole de Lyon et du Rhône N°4 / Février 2021



Chers(es) Adhérents(es) ;

Hé...Dites...OH!!

Voici une année 2020 plus qu'inhabituelle et tumultueuse avec le désarroi, l'angoisse, l'isolement que nombre de familles ont connu, nous démarrons l'année 2021 avec ce même problème majeur de santé publique.

Mais les conséquences dépassent celles de la santé ! Cela eut aussi des conséquences" :

- Sur le logement : interventions retardées, réhabilitations stoppées, le bilan des charges **2019 toujours inconnu pour une majorité de nos locataires** avec les différents bailleurs.
- Sur la scolarité : cours à distance pour les premiers trimestres 2020 et toujours actuels selon les niveaux ; accompagné d'un manque d'AVS en une période où leur nombre devrait augmenter.
- Sur la santé : pour toutes les personnes devant subir des opérations qui ont dû être retardées.

Malgré cela, notre U.D. a continué à tourner, nos salariées à travailler comme nos militants.

Répondre en temps et en heure à nos militants et adhérents dépend aussi de la « **disponibilité** » des bailleurs comme des élus des collectivités territoriales pour nous recevoir... Mais cela ne fut et n'est vraiment pas évident.

Depuis, la rentrée scolaire pour nos enfants ou petits-enfants à la rentrée sociale dans une mesure moindre, nous avons dû changer de vitesse par rapport au train-train auquel nous nous étions habitués depuis 5 mois.

Mais ensemble nous continuerons à agir.

FAMILLES

Comment éviter la publicité sur internet

Chaque jour, nous sommes confrontés à un flot de publicités : en ville, à la radio, à la télévision, mais aussi dans nos boîtes mail et lorsque nous surfons sur internet.

Toutes ces publicités sont autant de distractions inutiles et de surcharges visuelles et intellectuelles et peut pousser à la surconsommation et à l'achat compulsif.

Si nous ne pouvons pas passer au travers de certaines sollicitations, des moyens simples et efficaces existent pour éviter ces publicités que nous rencontrons au quotidien sur nos ordinateurs.

Le module "adBlock" tout d'abord. Il s'installera directement en complément de votre moteur de recherche Google Chrome et évitera les publicités sur les pages web et les vidéos YouTube.

Pour l'installer, rien de plus simple : rendez-vous sur <https://adblockplus.org/fr/> via votre navigateur Google Chrome et cliquez sur « obtenir adblock plus pour Chrome », puis « télécharger adblock ». Tout le reste se fait automatiquement.

Quant aux SPAM que nous recevons tous par dizaine sur nos boîtes mail, vous pouvez télécharger "Cleanfox".

Cliquez sur <https://www.cleanfox.io/fr/>. Il vous suffira ensuite de synchroniser votre boîte mail, et le logiciel fera un tri automatique de vos spam. Non seulement il les supprimera, mais il vous désabonnera aussi des newsletters parasites.

Télécharger ces éléments vous garantira un affichage plus rapide et plus clair des pages web en plus d'éviter cette sollicitation visuelle permanente et, cerise sur le gâteau, une moindre consommation de ressources !

La publicité en ligne causerait l'émission de 60 mégatonnes de CO2 par an. Un avantage non négligeable.

EDUCATION

La continuité de l'école malgré la crise sanitaire

« Nous souhaitons tout faire pour éviter toute fermeture de classes » avait annoncé Jean Castex le 14 janvier 2021, lors de sa conférence de presse. Un protocole renforcé a été mis en place dans les établissements scolaires en raison du haut plateau actuel de la circulation du coronavirus et de l'inquiétude envers les variants.

Les parents étaient en ébullition avant cette annonce tant attendue. Certains ont exprimé leurs inquiétudes sur une incohérence entre les propos scientifiques et les propos politiques. Ils dénoncent un protocole insuffisant face aux risques de propagation du virus autant envers les enfants, les enseignants que les familles.

Il est clair que nous avançons à tâtons et nul ne peut prévoir l'évolution de cette pandémie. Mais ce qui est certain, c'est que la majorité des parents que nous sommes, se disent soulagés face à cette décision : maintenir les écoles ouvertes !

En tant que maman, assigner mes deux filles à résidence devant un ordinateur, encore une fois, équivaut à les faire vivre en prison à intervalles réguliers. Bien entendu mon ordinateur n'est pas le même que le celui de mon voisin, ni ma connexion d'ailleurs : inégalités sociales quand tu nous tiens !

Je ne veux pas priver mes filles, encore une fois, des petits bonheurs d'écolières et couper le seul lien social qui leur reste avec le monde extérieur : l'école ! C'est vraiment l'endroit, par excellence, où nos enfants, êtres sociaux par nature, se construisent et forment leurs personnalités.

Maintenons, donc, les écoles ouvertes mais ne baissons pas la garde face à un état qui se dit «Etat Providence». Soyons vigilants face à l'application des protocoles qui annulent et remplacent. Bref ! Soyons prudents mais pas fatalistes.

LOGEMENT

L'évolution du logement social dans la Métropole de Lyon et le Rhône

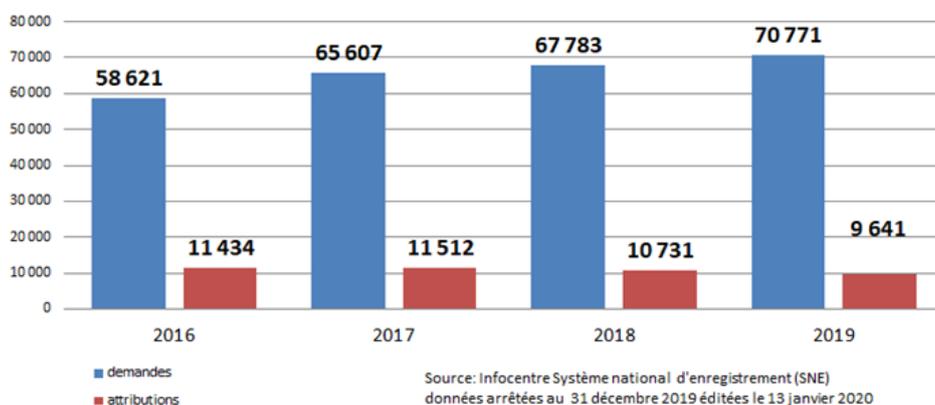
Le logement social aussi bien pour la Métropole de Lyon que pour le Département du Rhône est dans une situation qui devient de plus en plus critique :

En effet, fin 2016 nous avons une attribution pour 5 demandes, tandis que fin 2019 nous sommes passés à une attribution de logements sociaux pour 7 demandes. En clair, le nombre de demandes par rapport au nombre d'attributions a augmenté de 40% entre 2016 et 2019. Et cela a encore empiré en 2020.

Le nombre de demandes continue de s'amplifier, tandis que les attributions de diminuer malgré l'augmentation de logements sociaux existants. Voir le tableau ci-dessous, qui émane de la C.I.L.

« Conférence Intercommunale de Logement ».

Nombres de demandes et attributions de logements sociaux



Le « Plan de soutien aux associations de luttes contre la pauvreté » transmis par le Préfet de Région indique :

« Entre le 11 Mai et le 27 Août 2020, les demandes de R.S.A. auprès de la C.A.F. ont augmenté de 20,5 % par rapport à la même période de 2019» Tout cela est extrêmement parlant et nous démontre la nécessité absolue de défendre le Logement Social.

CONSOMMATION

Alim'confiance : Les résultats des contrôles sanitaires alimentaires sont accessibles à tous.

Des affaires récentes très médiatisées ayant ému la population française, ont montré qu'il est primordial pour nous, consommateurs, d'avoir une confiance absolue dans la qualité sanitaire de tout ce que nous mangeons. Cela a incité les pouvoirs publics à mieux communiquer, afin de restaurer la confiance du public dans les produits alimentaires. Cela a débouché sur la parution, en décembre 2016, d'un décret « organisant la publication des résultats des contrôles officiels en matière de sécurité sanitaire des aliments ». Il existe donc aujourd'hui divers supports de communication de l'Etat que nous souhaitons porter à votre connaissance, afin que vous puissiez accéder à ces informations disponibles en permanence.

Tout d'abord :

Quels sont les établissements concernés ? : Ce sont les ateliers de production et de transformation de denrées animales ou d'origine animale y compris les abattoirs, les ateliers de production et de transformation de denrées végétales, les rayons d'alimentation des supermarchés, les restaurants, les distributeurs y compris la restauration collective, les producteurs fermiers...

Quels sont les points principaux surveillés ? : La propreté des locaux et des matériels utilisés, l'hygiène du personnel et des manipulations effectuées, le respect de la chaîne du froid, le conditionnement...

Quelles sont les informations communiquées ? Pour plus de lisibilité, seul le niveau d'hygiène qui découle des rapports de contrôles des inspecteurs de l'Etat est diffusé. Des pictogrammes indiquent le niveau de satisfaction allant en décroissant de « très satisfaisant » à « à corriger de manière urgente »

Attention ! Seuls les contrôles datant de moins d'un an sont affichés sur les divers sites donc vous n'y retrouverez pas obligatoirement tous les établissements.

Où se rendre pour en savoir plus ? :

- Le site internet tenu à jour par les Directions Départementales de la Protection des Populations (ex répression des fraudes) : <https://www.alim-confiance.gouv.fr>
- L'application Alim'confiance à télécharger soit sur l'Apple store <https://itunes.apple.com/fr/app> soit sur Google Play <https://play.google.com/store/apps> ou soit sur le Windows store <https://www.microsoft.com/fr>
- Les réseaux sociaux Twitter https://twitter.com/min_agriculture et Facebook <https://www.facebook.com/alimagri>

Un dernier point qu'il nous semble important de préciser : ne surtout pas confondre la qualité sanitaire et la qualité gustative ou encore la qualité nutritionnelle d'un produit !

SANTÉ

Un collectif de patients des HCL à la CSF

Pour la première fois des patients et ex patients dépendants liés à un établissement particulier des H.C.L. (Hospices Civils de Lyon) forment un Collectif C.S.F. lié à notre Union Départementale.

Plutôt que de faire part individuellement de remarques toujours similaires, ce collectif permettra aux patients d'unir leurs voix et ainsi de mieux se faire entendre.

Un courrier a d'ores et déjà été envoyé à la Direction Générale des H.C.L. et depuis des vidéo-conférences ont eu lieu.

Ainsi en notre qualité de C.S.F., nous permettons à des gens d'être entendus d'une nouvelle façon. Nous faisons preuve d'initiative avec ces patients.

Continuons ainsi, et faisons le savoir autour de nous.

Les 5 premiers patients membres de ce Collectif

LA PAROLE A :

L'équipe de l'UD CSF
Métropole de Lyon et du Rhône

Nouveau projet en cours...

“Nous travaillons actuellement en collaboration avec la cinéaste Christina Firmino et certains de nos militants à la réalisation d'un mini film dont le sujet principal portera sur "les contrôles des charges". Nous envisageons et espérons que ce projet sera diffusé le mois de mai. Nous nous retrouvons alors, lors de la prochaine édition de "REGARDS CROISES" pour vous en dire plus... Restez connectés!”

Vous souhaitez prendre la parole et témoigner dans notre magazine

Contactez nous par mail pour nous proposer votre sujet à l'adresse udcsf69@la-csf.org